

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU COMITE**Séance du 25 septembre 2018**

Sous la présidence de M. Jean-Luc SIMON, Président du S.I.V.U.

**Nombre de membres titulaires élus : 9 - membres titulaires en fonction : 9 -
membres titulaires présents : 9 membres titulaires absents : 0
membres suppléants présents : 0 - membres suppléants absents : 6****Etaient présents :**

SIMON Jean-Luc	Délégué titulaire de GOTTENHOUSE
BIEBER Murielle	Déléguée titulaire de GOTTENHOUSE
BRETON Muriel	Déléguée titulaire de GOTTENHOUSE
BICH Bernard	Délégué titulaire de HAEGEN
SUSS Rémi	Délégué titulaire de HAEGEN
KILHOFFER Sabine	Déléguée titulaire de HAEGEN
DISTEL Jean-Claude	Délégué titulaire de THAL-MARMOUTIER
LEHMANN Rémy	Délégué titulaire de THAL-MARMOUTIER
WEISS Aline	Déléguée titulaire de THAL-MARMOUTIER

Etaient absents excusés:

LAQUIT Nathalie	Déléguée suppléante de THAL-MARMOUTIER
RICHERT Théo	Délégué suppléant de GOTTENHOUSE

Etaient absents:

LOTZ Sylvie	Déléguée suppléante de HAEGEN
OBERLE Jérôme	Délégué suppléant de HAEGEN
FISCHER Franceline	Déléguée suppléante de THAL-MARMOUTIER
SCHERTZ Valérie	Déléguée suppléante de GOTTENHOUSE

Le Comité Directeur a été convoqué le 20 septembre 2018 avec comme ordre du jour :**2018-021. Approbation du Procès-verbal du 26 juin 2018****2018-022. Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
et suppression d'un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe****2018-023. Projet d'école intercommunale****DIVERS**

- Proposition de sensibilisation à la santé bucco-dentaire élèves GS (UFSBD) – Devis de 197,00€
- Remplacement des stores Ecole maternelle
- Stockage cartonnage dans abri école maternelle
- Fontaine à eau
- Demande de devis Ziegelmeyer pour régulation chauffage pendant les congés scolaires : toujours d'actualité

2018-021. Approbation du Procès-verbal du 26 juin 2018

Le Comité Directeur, ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2018 et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, APPROUVE ledit Procès-verbal.

2018-022. Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2ème classe et suppression d'un emploi d'adjoint administratif de 1ère classe

M. le Président expose que par sa délibération n°2016-15 du 15 mars 2016, le Comité Directeur a décidé de la création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, à compter du 1^{er} juin 2016, pour remplacer la secrétaire du syndicat compte tenu de son départ en retraite.
Or, suite au reclassement du 1^{er} janvier 2017, ce poste a changé de dénomination : il s'agit depuis d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Il convient donc de délibérer afin de prendre en compte ce changement de dénomination.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur, à l'unanimité :

- Prend en compte le changement de dénomination du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe qui s'intitule depuis le 1^{er} janvier 2017 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- La quotité horaire du poste reste identique, c'est-à-dire 4/35^{ème}
- Décide du recrutement d'un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} janvier 2019, pour assurer les fonctions de secrétaire, le poste étant resté vacant
- Décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.

2018-023. Projet d'école intercommunale

M. le Président informe le Comité Directeur de l'avancement du projet d'école intercommunale :

- Promesse de vente conclue le 15 février 2018 avec Mme Nadine HOPFNER : parcelles cadastrées Section 1, n°260 – 205 et 206 d'une contenance totale de 3,90ares
Prix de vente 28.000,00€ et frais d'acquisition de 1.515,42€ soit un total de 29.515,42€.
Mme HOPFNER a signé l'acte de vente le vendredi 14 septembre 2018.
- Subvention au titre de la DETR 2018 pour les études de faisabilité : attribuée par arrêté préfectoral du 8 juin 2018 pour un montant de 194.600,00€.
Montant retenu pour l'attribution de la subvention 243.358,00€

Une demande a été transmise à la sous-préfecture de Saverne en date du 12 septembre 2018 en vue de la modification de l'arrêté d'attribution de la DETR : inclusion des acquisitions foncières dans le montant retenu pour l'attribution de la DETR.

- Promesse de vente conclue le 15 février 2018 avec la Congrégation des sœurs franciscaines de Thal pour l'acquisition de l'ancienne chapelle (50.000,00€) et d'une parcelle de terre donnant sur le chemin du Reitweg (250,00€ l'are).
- L'utilisation de l'ancienne chapelle dans le projet d'école élémentaire s'avère complexe :
 - présence d'amiante en bardage extérieur et en toiture, un désamiantage est donc nécessaire avant tous travaux
 - zone de sismicité 3 : réglementation impose de justifier de la solidité du bâtiment. Il faut donc déterminer quel est le ferrailage de la structure (investigations complexes) et le cas échéant procéder à des travaux de renforcement (coût conséquent)
 - décoration intérieure de grande qualité architecturale : démolition dommage et d'un coût important
 - Plutôt utilisation pour une bibliothèque ou locaux d'administration
- Plan topographique et parcellaire : CARBIENER le 4 juin 2018 / Coût 1.320,00€ TTC
Levée complémentaire : CARBIENER le 2 août 2018 / Coût 600,00€ TTC
- Note d'honoraires étude de faisabilité GRANDGEORGE ARCHITECTURE 14.880,00€ TTC (conforme au contrat de mission).
- Contact a été pris avec l'inspectrice Mme ZIMMERMANN d'une part, interrogée sur la pérennité de la classe UPE2A, elle nous fait savoir que celle-ci durerait tant que les réfugiés seraient accueillis à Thal. D'autre part, quant au projet de la nouvelle école, elle se montre intéressée à participer aux réunions techniques relatives à l'aménagement du bâtiment, ou le cas échéant, elle déléguerait un collaborateur.

DIVERS

- **Proposition de sensibilisation à la santé bucco-dentaire élèves GS (UFSBD) – Devis de 197,00€**

L'UFSBD propose une campagne de sensibilisation à la santé bucco-dentaire pour les élèves de grande section de maternelle. Comme des sociétés privées (telles que Fluocaril) effectuent cette prestation sans demander de participation, il ne sera pas donné suite au devis de 197,00 € de l'UFSBD.

- **Remplacement des stores Ecole maternelle**

Les stores côté ouest de l'école maternelle sont en mauvais état. Leur remplacement s'avère nécessaire. Une consultation d'entreprises sera faite en vue de cette opération.

- **Stockage cartonnage dans abri école maternelle**

Au fil du temps, une accumulation de cartons d'emballage s'est faite dans la bâtiment arrière. Une mise au point avec le personnel enseignant et les ATSEM sera faite pour déterminer à l'avenir qui fait quoi.

- **Fontaine à eau**

La fontaine à eau est défectueuse et les réparations de fortune ne sont plus efficaces. Son éventuel remplacement devra être envisagé. Des entreprises seront contactées.

- **Demande de devis Ziegelmeyer pour régulation chauffage pendant les congés scolaires : toujours d'actualité**

L'entreprise sera contactée pour résoudre ce point, afin d'éviter une trop importante consommation de combustible durant les vacances scolaires. A priori, comme les dates varient chaque année, il faudra sans doute effectuer un réglage manuel en début et en fin de vacances (à voir avec le personnel communal de Thal).

Le présent rapport, comportant les points 2018-021 à 2018-023 est signé par tous les membres titulaires présents :			
SIMON Jean-Luc	BICH Bernard	LEHMANN Rémy	BIEBER Murielle
BRETON Muriel	SUSS Rémi	KILHOFFER Sabine	DISTEL Jean-Claude
WEISS Aline			
Rendu exécutoire par transmission en Sous-Préfecture : le 20 décembre 2018			